



**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h

**Le bureau est fermé le vendredi après-midi**

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

**LUNDI 2 MAI 2022 À 19 h 30**

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André  
au 2<sup>e</sup> étage du Complexe municipal.

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 28 avril 2022** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité ou sur la page Facebook.

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **le lundi 23 mai** en raison de la Journée nationale des patriotes.

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-285**

Adoption du règlement 2022-285 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2022-285 remplaçant le règlement numéro 2018-268 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le règlement numéro 2022-285 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

# AVIS PUBLIC

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-286

Concernant la garde des animaux

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le Conseil de cette Municipalité a procédé à l'adoption du règlement numéro 2022-286 abrogeant les règlements numéro 2014-232, 2020-232-01, 2015-237, 2021-237-01 concernant la garde des animaux.

Le règlement numéro 2022-286 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au (450) 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

# AVIS PUBLIC

## Consultation publique concernant des PPCMOI

Aux personnes intéressées par les projets de résolutions 2022-04-0107 et 2022-04-0108 suivants :

- 2022-PPCMOI-01, 53, rang Lareau, construction d'un garage de réparation de machinerie agricole;
- 2022-PPCMOI-02, rue Bessette lot 6 379 894, construction d'un service de garde (C7-4).

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

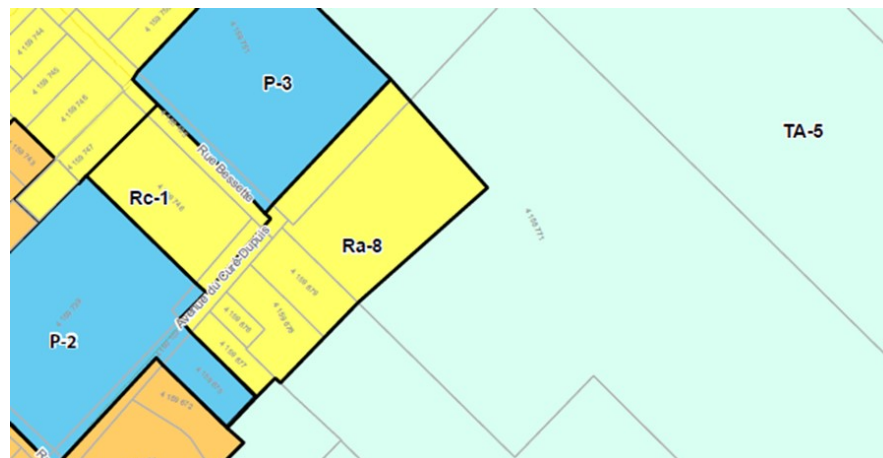
1. Lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le Conseil municipal a adopté deux premiers projets de résolutions relatifs :
  - L'implantation d'un usage para-agricole complémentaire à un usage résidentiel dans la zone A-8 au plan de zonage de la Municipalité sur le lot 6 356 466;
  - La construction d'un service de garde dans la zone RA-8 au plan de zonage de la Municipalité sur le lot 6 379 894.
2. La consultation publique sur les 2 premiers projets de résolutions se tiendra **le lundi 2 mai 2022** 19 h 15 au lieu habituel des séances du conseil, soit au 1, boulevard du Frère-André, Mont-Saint-Grégoire. Au cours de la séance publique, on expliquera les premiers projets de résolutions et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.
3. Les premiers projets de résolutions numéros 2022-04-0107 et 2022-04-0108 peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h, en prenant préalablement un rendez-vous par téléphone au 450 347-5376.
4. Approbation référendaire :
  - 4.1 Le projet de résolution numéro 2022-04-0107 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. La zone concernée et les zones contiguës par le projet de résolution sont les suivantes :
    - La zone **A-8**;
    - Les zones contiguës aux zones concernées sont les suivantes : **A-5, A-9, A-10, RAG-9, RAG-10, RAG-11.**

Suite à la page suivant



4.2 Le projet de résolution numéro 2022-04-0108 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. La zone concernée et les zones contiguës par le projet de résolution sont les suivantes :

- La zone **Ra-8**;
- Les zones contiguës aux zones concernées sont les suivantes : **TA-5, P-2, P-3, Rc-1 et M-3**.



Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

**AVIS PUBLIC**  
**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-287**

Adoption du règlement 2022-287 sur le code d'éthique et de déontologie des élus  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2022-287 modifiant le règlement numéro 2022-284 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Ledit règlement a pour objet de remplacer le règlement numéro 2022-284 et ses amendements.

Le règlement numéro 2022-287 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 2 mai 2022 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au 450 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

**PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL**

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au [taxes@mmsg.ca](mailto:taxes@mmsg.ca), **avant 16 h 45** le **mardi 17 mai 2022** pour la parution **du 26 mai 2022**. Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 450 347-5376.

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RECRUTEMENT**

Le Conseil municipal demande des candidatures pour combler le siège # 4 du Comité consultatif d'urbanisme.

Réunions : Les réunions du Comité sont convoquées au besoin, en fonction des dossiers à étudier et conformément aux règles de la régie interne adoptées par le Comité. Les réunions ont généralement lieu le dernier lundi de chaque mois.

Composition : Le Comité est composé de 3 membres du Conseil municipal et de 5 résidents de la Municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution du Conseil.

Choix du candidat ou de la candidate : Le choix se fera en fonction des connaissances du territoire et des sujets généralement traités au sein du Comité.

Durée du mandat : La durée du mandat complet est fixé à 2 ans pour tous les membres.

Tout résident de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire désirant devenir membre du Comité consultatif d'urbanisme doit transmettre une lettre à cet effet adressée au Conseil municipal, au plus tard le **jeudi 25 mai 2022** au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal au 450 347-5376.

## DONS D'ARBRES 2022

Dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts 2022*, une distribution gratuite d'arbres aura lieu pour les contribuables de la Municipalité le **samedi 14 mai 2022** de 9 h 30 à 12 h dans le stationnement du Complexe municipal situé au 1, boulevard du Frère-André.

Vous êtes tous bienvenus à cette distribution !



## VENTE EXTÉRIEURE DE BIENS USAGÉS (VENTE DE GARAGE)

Les **21, 22 et 23 mai 2022** ainsi que les **3, 4 et 5 septembre 2022**, les ventes de garages seront autorisées à Mont-Saint-Grégoire sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation de la Municipalité. Une vente de garage doit se faire entre 8 h et 20 h, sur le terrain où se trouve la résidence du propriétaire des biens offerts en vente. Il est toutefois permis de se regrouper à deux ou trois résidents pour faire une vente en commun à la résidence de l'un d'eux. Les biens en vente doivent être des articles usagés. La vente ne doit pas nuire à la tranquillité du voisinage ni à la circulation des piétons ou des véhicules.



Au plus tôt 24 heures avant le début de la vente, on peut installer sur la propriété (**ET À NUL AUTRE ENDROIT**) une ou deux enseigne(s) non éclairée(s) d'une superficie maximum de 1,5 mètre carré (soit environ 3 pieds par 5 pieds). Dès que la vente est terminée, il faut enlever les enseignes et remiser les biens non vendus.

Cependant, **outre ces deux périodes**, vous devez obtenir un certificat de vente de garage au coût de 10 \$, en communiquant avec Monsieur Michel Brodeur, inspecteur municipal et en bâtiment, au 450 347-5376, poste 26.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi 23 mai en raison de la Journée nationale des patriotes

### **Atelier de bricolage avec madame Sylvie**

Un atelier de bricolage pour enfants aura lieu le samedi **14 mai de 10 h à 12 h** au sous-sol du Centre communautaire. L'activité s'applique aux enfants de 5 à 12 ans et leur permet de créer des décorations de chambre et des cartes de souhaits. Les parents sont les bienvenus. Des frais de 10 \$ par enfant seront appliqués pour couvrir le coût des matériaux.

Les places sont limitées à 10 enfants; les réservations sont obligatoires (au moins une semaine avant la date de l'activité) par courriel : [boispapiersciseaux@gmail.com](mailto:boispapiersciseaux@gmail.com)

### **Heure du conte**

L'activité de l'heure du conte et bricolage est de retour le samedi 14 mai de 10 h 30 à 11 h 30 dans la petite salle située à côté de la bibliothèque. Bienvenue à tous !





# AGRO-PASSION



## CONFÉRENCE EN AGRICULTURE URBAINE

Réservez votre place à la conférence en agriculture urbaine « Des fleurs plein les papilles » avec Agro-Passion le jeudi 9 juin à 19 h. La conférence est gratuite et aura lieu au Centre communautaire situé au 45, rang de la Montagne à Mont-Saint-Grégoire. Les places sont limitées à 40 personnes.

Pour réserver : scannez le code QR et remplissez le formulaire

## INSCRIPTIONS AU SOCCER D'ÉTÉ 2022

Vous trouverez sur le site web du Celtix Haut-Richelieu, le [www.celtix.ca](http://www.celtix.ca), les informations pour les inscriptions aux programmes qui concernent les jeunes de 4 à 8 ans. Les programmes sont d'une durée de 10 semaines, soit du 7 juin au 25 août avec un congé durant les vacances de la construction. Pour toutes questions, prière de communiquer avec le Celtix du Haut-Richelieu au 450 349-5545.



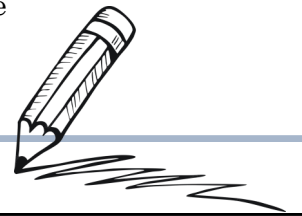
## TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis, situé sur le terrain du Centre communautaire, est maintenant ouvert! Nous vous invitons à profiter pour jouer au tennis ou au pickleball.

## ATELIER D'ÉCRITURE AVEC LOUISE PORTAL

Les Carrefours culturels vous invitent à un atelier d'écriture avec Madame Louise Portal le **samedi 30 avril**. Inscription par courriel au [loisirs@mmsg.ca](mailto:loisirs@mmsg.ca) ou par téléphone au 450 347-5376, poste 31 ou en déposant le coupon réponse au bureau municipal situé au 1, boul. du Frère-André avant le 29 avril.

Inscrivez-vous, c'est gratuit !



## CAMP DE JOUR DE LA ZONE YOUHOU!

Cet été, les enfants seront transportés dans un univers fantastique de la première à la dernière semaine de camp. Un été qui s'annonce magique ! Pour 2022, la Municipalité offre aux enfants inscrits au camp de jour des sorties hebdomadaires gratuites au Camping Domaine du Rêve.

Le camp de jour se déroulera du **27 juin au 19 août 2022**. Les inscriptions se font en ligne au [www.youhou.zone](http://www.youhou.zone). Pour toutes questions, veuillez communiquer avec La zone Youhou! par courriel au [info@youhou.zone](mailto:info@youhou.zone) ou par téléphone au 1 877-931-6850.

## COMMUNIQUÉ DE L'ÂGE D'OR

### Pétanque

Jouer à la **pétanque** vous intéresse ? Vous désirez profiter du grand air tout en vous divertissant ? À compter du **mardi 17 mai 2022** à 13 h 30, si la température le permet, on joue ! Venez vous amuser et rencontrer des gens intéressants. L'espace de jeu se trouve derrière le Centre communautaire. Vous n'avez pas besoin de posséder l'équipement nécessaire, nous avons tout ce qu'il faut pour jouer. **Nul besoin d'être membre du Club de l'Âge d'or**. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Madame Collette Ravenelle au 450 347-6725.

## COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie du mardi 17 mai 2022 à 19 h 30 se tiendra possiblement à huis clos, par conférence téléphonique ou vidéo. Merci de votre compréhension.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, au 450-347-5376 poste 28.

### AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y !

La Régie intermunicipale d'incendie désire vous rappeler quelques règles de sécurité concernant le brûlage.

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt et causer la perte de résidences et de bâtiments situés à proximité.

En mettant en pratique les conseils suivants, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
  - ◇ allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
  - ◇ éviter le brûlage lors de grands vents;
  - ◇ avoir sur place le matériel approprié afin de pouvoir intervenir promptement, s'il y a lieu.

Sachez que, contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Plusieurs des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée, le sol s'appauvrit et l'environnement est pollué.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca).

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au [www.facebook.com/incendiemsgsbi](http://www.facebook.com/incendiemsgsbi). Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

### CIVISME ET COURTOISIE LORS DE LA TONTE DE GAZON

Enfin le printemps avec ses belles journées ensoleillées. Qui dit soleil dit pousse du gazon et bien sûr tonte du gazon. Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de courtoisie auprès de vos voisins. Choisissez les moments opportuns pour effectuer la tonte de votre gazon (pas trop tôt le matin ni trop tard le soir et le moins possible le dimanche) afin de ne pas les déranger.



## ACTIVITÉ SÉCURITÉ SUR ROUES

La Municipalité appelle les usagers de la route à porter une attention particulière à leur conduite **le vendredi 13 mai 2022 de 12 h 45 à 14 h** alors que les élèves de l'école Frère-André participeront à l'activité Sécurité sur roues sur plusieurs rues de la Municipalité.



## Rallye familial

À pied ou à vélo, le **dimanche 5 juin 2022**, réservez votre matinée pour un rallye familial dans notre magnifique village.

Départ du Centre communautaire

Inscription à venir pour planifier l'heure de départ.

Surveillez notre page Facebook dans les prochaines semaines pour le lien d'inscription.

Prix de participation

Merci pour votre participation!

Les membres du Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire



Pensez à garder vos **contenants consignés** pour la prochaine campagne de financement du Club optimiste de Mont-Saint-Grégoire.

Canettes et bouteilles de plastique avec la mention "Consignée Québec 5¢ Refund" ou "Consignée Québec 20¢ Refund" (**V8 et Bibly ne sont PAS acceptés**)

QUAND? le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022  
OÙ? au Centre communautaire (45, rang de la Montagne)  
HEURE? entre 10 h et 14 h

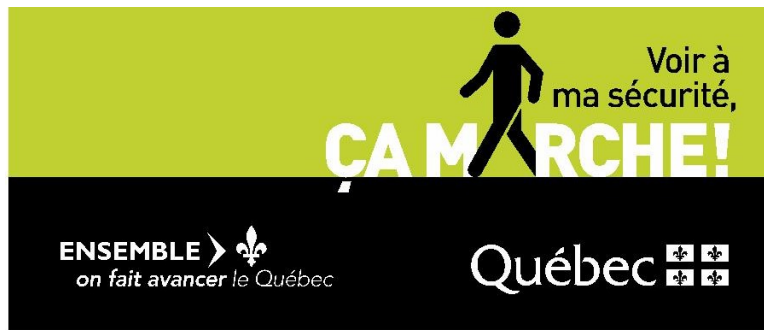
Vous devez seulement vous présenter avec les canettes et les bouteilles de plastique dans des sacs ou des boîtes. Des bénévoles s'occuperont d'en faire le tri.

Merci de votre participation!



Pour **information** ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour venir porter les consignés, appelez au 450 350-0942.





## UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE AUX TRAVERSES PIÉTONIÈRES

### **Soyez visible**

- Il est préférable de porter des vêtements et des accessoires voyants ou réfléchissants.

### **Établissez un contact visuel**

- Avant de traverser, observez la circulation et assurez-vous que les conducteurs vous ont vu;
- En traversant, restez attentif au mouvement de la circulation.

### **Évitez les distractions**

- Évitez d'utiliser un téléphone ou des écouteurs, surtout en traversant une intersection.

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

L'empathie peut s'apprendre. C'est une compétence qui s'acquiert et surtout, qui apaise. Pour la Semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai, créons un espace pour #ParlerPourVrai. Téléchargez votre trousse au : [www.semainesantementale.ca](http://www.semainesantementale.ca)

Préparez-vous à #ParlerPourVrai

### **La Semaine de la santé mentale de l'ACSM 2 au 8 mai 2022**

Téléchargez les outils et ressources  
à [www.semainesantementale.ca](http://www.semainesantementale.ca).



## COMMUNIQUÉ DU CERCLE DE FERMIFIÈRES DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

L'assemblée mensuelle du Cercle de Fermifières de Mont-Saint-Grégoire aura lieu le vendredi 13 mai 2022 à 18 h suivi du souper pour la fête des Mères, avec livraison dans la grande salle du Centre Communautaire au 45, rang de la Montagne, avec mesures sanitaires en place.

Pour toutes informations : Mme Céline Ravenelle au 514 347-9240 ou Mme Jacqueline Goyette au 450 346-6382.

### **Horaire :**

- le tissage: lundi de 13 h à 16 h
- le tricot: mardi de 13 h à 16 h
- la couture : le mercredi de 13 h à 16 h
- le samedi ouvert de 9 h à 11 h

Bienvenue à toutes !

### **Brunch au profit du Cercle de Fermifières Mont-Saint-Grégoire**

Le Cercle de Fermifière de Mont-Saint-Grégoire vous invite à leur brunch organisé en collaboration avec Les Chevaliers de Colomb qui se tiendra **le dimanche 15 mai 2022 de 9 h à 13 h** au local des Chevaliers de Colomb situé au 335, 6e Avenue à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le secteur Iberville. Les billets sont en vente auprès des membres du Cercle ou à la porte. Pour toutes informations communiquer avec madame Céline Ravenelle au 514 347-9240 ou madame Jacqueline Goyette au 450 346-6382.

### **Prix des billets:**

- Adulte : 12,50 \$
- Enfant 5 à 12 ans : 8 \$
- Enfant 0 à 5 ans : gratuit



## SOUPER HOMARD À VOLONTÉ EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Le samedi 14 mai à 19 h se tiendra un souper homard à volonté, au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques, afin d'amasser des fonds pour la recherche sur la SP. Le souper aura lieu dans la Grande salle du Centre communautaire. Vente de bière et de vin sur place, payable en argent comptant, des produits de la microbrasserie LAGABIÈRE seront également disponibles. Une soirée à ne pas manquer !

Prix du billet : 110 \$,

Pour obtenir plus d'informations ou pour obtenir vos billets, veuillez communiquer avec Monsieur Éric Baribeault au 438 399-4909.

\*\*\*Tous les profits seront remis à la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques. Des représentants seront sur place\*\*\*\*



Au profit de :  
Société canadienne de la sclérose en plaques **SP MD**

# SOUPER HOMARD

## À VOLONTÉ POUR LA SP - ÉDITION 2022

**Billet 110\$**

**Samedi 14 mai à 19h00**  
**45 rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire**

**Band Captains and the Queens + **

**Encan, prix de présence et tirage moitié /moitié**

**Places limitées**  
**Billets en vente jusqu'au 6 mai**

**Pour plus d'info ou acheter billets**  
Eric Baribeault 438-399-4909 ou  
Messenger Eric Baribeault SP

**MONT-SAINT-GREGOIRE** 

**Restauran PÂTISSERIE de la Rivière & RESTO-BAR-TRAITEUR**  
204, rue de la Rivière, Cousserville, Québec, J2K 1M8  
Bureau : 450 202-9653 Cellulaire : 450 521-9188 courriel : brasseriebaribeault@videotron.ca



## Bonhomme à lunettes

Tous les jeudis, vous avez accès à un service d'opticien nomade au Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région !

- Service offert à tous
- Service de qualité
- Lunettes tendances
- Prix très réduit

Il ne vous reste qu'à prendre rendez-vous et le tour est joué.



450 347-1172



info@cabiberville.org



Centre d'action bénévole d'Iberville - CABIR

Centre d'action  
bénévole  
d'Iberville  
et de  
la région 

 **Centraide**  
du Grand Montréal

## COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

### Journée nationale des Patriotes

Les écocentres et le bureau administratifs seront fermés le lundi 23 mai. Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes.



### Ménage de terrain

L'heure est au grand ménage du terrain afin de pouvoir en profiter une fois le beau temps bien installée.

Les résidus végétaux comme les feuilles, le gazon, les brindilles sont acceptés dans le bac brun BRUN'O. Si toutefois vous avez une plus grande quantité à disposer, deux options s'offrent à vous :

1. Mettre une quantité dans votre bac brun chaque semaine;
2. Les apporter dans un de nos écocentres : c'est gratuit! Détails au [www.compo.qc.ca/ecocentres](http://www.compo.qc.ca/ecocentres)

*Rappel : Aucune matière déposée à côté des bacs n'est ramassée.*

### Collecte de gros rebuts à tous les mois

Les divans, les matelas et autres gros rebuts non valorisables sont collectés **une fois par mois**. Pour connaître les dates de collecte, repérez la case grise contenant un petit fauteuil sur votre calendrier.

Attention! Tous les gros rebuts ne sont pas acceptés pour cette collecte. Voici la liste des objets admis et refusés.

#### Matières acceptées

- Chaises d'ordinateur
- Divans, fauteuils, causes, poufs, etc.
- Matelas et sommiers
- Tapis\*
- Toiles de plastique, de vinyle ou de plastique\*



\*Ces articles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux de 1 m de long (4 pieds) et de 20 cm de diamètre (1 pied).


#### Matières interdites


- Toutes les matières ou tous les objets valorisables (commodes, télévisions, matériaux de construction, etc.)


**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebuts non valorisables

| MAI |    |  |         |    |      |    |
|-----|----|--|---------|----|------|----|
| D   | L  | M  | M       | J  | V    | S  |
| 1   | 2  | 3<br> D | 4       | 5  | C 6  | 7  |
| 8   | 9  | R  | 10      | 11 | C 12 | 13 |
| 14  | 15 | 16   | 17<br>D | 18 | C 19 | 20 |
| 21  | 22 | R  | 23      | 24 | C 25 | 26 |
| 28  | 29 | 30   | 31<br>D |    |      |    |

| JUIN |    |    |   |         |      |    |
|------|----|----|---|---------|------|----|
| D    | L  | M  | M   | J       | V    | S  |
|      |    |    | 1   | 2       | C 3  | 4  |
| 5    | 6  | R  | 7   | 8       | C 9  | 10 |
| 11   | 12 | 13 | 14<br> D | 15      | C 16 | 17 |
| 18   | 19 | R  | 20  | 21      | C 22 | 23 |
| 24   | 25 | 26 | 27  | 28<br>D | 29   | 30 |



## MARATHON DES ÉRABLES 2022 REPORTÉ

Les organisateurs du Marathon des Érables 2022 ont reporté la tenue de l'activité en 2023, dus aux circonstances en lien avec la Covid-19. Les inscriptions ne sont pas remboursables cependant, votre inscription sera automatiquement transférée à 2023. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, plusieurs autres options s'offre à vous :

- \* Transférer gratuitement votre inscription au Demi-Marathon des vignobles 2022 (juin) ou au Demi-Marathon des microbrasseries (octobre 2022);
- \* Transférer gratuitement votre inscription à une autre personne.

Merci de votre compréhension.



## Cafés-rencontres à Mont-Saint-Grégoire

*Toutes les membres sont les bienvenues,  
peu importe leur lieu de résidence!*

Places limitées, inscription obligatoire par téléphone : 450 346-0662

L'activité est gratuite pour les membres du Centre de femmes.

La carte de membre 2021-2022 est en vente au coût 5 \$.

Merci de vous présenter 20 minutes avant la rencontre avec de l'argent comptant.

Animatrice : Marie Soleil Chrétien

### Centre communautaire

45, rang de la Montagne  
Mont-Saint-Grégoire

La salle est située au sous-sol.



**Vendredi 8 avril de 9 h 30 à 11 h 30**

### **Approivoiser la solitude**

À un moment ou un autre, nous finissons toutes par faire face à la solitude. Que ce soit pour une journée, une semaine ou sur une période prolongée, nous vivons toutes la solitude différemment. Plusieurs voient la solitude comme négative, tandis que certaines y voient une période d'accalmie et un temps pour prendre soin de soi. Vous, comment vivez-vous les moments de solitude?

**Vendredi 13 mai de 9 h 30 à 11 h 30**

### **Comment réduire notre facture d'épicerie**

Avec la hausse fulgurante des prix des aliments, comment pouvons-nous économiser sur notre facture d'épicerie ? Échanges et discussions sur les manières de profiter des spéciaux dans les circulaires, des aliments à privilégier et autres trucs pour réduire les coûts d'épicerie.

**Vendredi 3 juin de 9 h 30 à 11 h 30**

### **Quand le corps se fatigue**

Vous est-il déjà arrivé de vous préparer à faire quelque chose et que votre corps décide de ne pas vous suivre? Notre corps et notre esprit vieillissent, se fragilisent et se fatiguent. Comment vivez-vous avec ces changements? Quels sont vos trucs pour les accueillir avec douceur, les accepter et modifier vos habitudes en fonction de ces changements?

## COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION HAUT-RICHELIEU

Un logement, pour au moins 2 personnes, de 2 chambres à coucher situé au 225, rue Bessette est disponible. Le chef de ménage doit être âgé de 50 ans et plus. Le revenu maximal du ménage ne doit pas excéder 37 000 \$. Le prix du logement est établi en fonction des revenus, soit 25 % et inclut le chauffage et l'éclairage.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au numéro de téléphone 450 348-3831 poste 0.

